

Introduction

Anne LANCIEN et Anaël LEVY

Le colloque « Faits religieux et médias », organisé par des doctorants du groupe Sociétés, Religions, Laïcités (École pratique des hautes études-CNRS) et du Centre de recherche historique (École des hautes études en sciences sociales-CNRS), a réuni à Paris les 23 et 24 mars 2016 des chercheurs, français et étrangers, de toutes disciplines. Depuis une trentaine d'années, depuis l'arrivée au pouvoir de Khomeiny en 1979 jusqu'aux attentats islamistes commis sur le sol français, la place du religieux dans l'actualité est croissante. Ces journées invitaient à questionner les mécanismes de production de l'information sur les faits religieux et les enjeux de leur médiatisation dans une société française qui se pense largement sécularisée, en regard d'autres pratiques médiatiques, notamment européennes, et en s'intéressant aux grands médias d'information : quotidiens, magazines, journaux et émissions d'actualité des principales radios et chaînes télévisées, tant dans leurs formes traditionnelles que numériques. Trois demi-journées de communications ont été suivies de deux tables-rondes réunissant chercheurs, journalistes, acteurs religieux et institutionnels : « Pratiques et déontologie journalistiques à l'épreuve des faits religieux » et « Place et représentations du religieux et de la laïcité dans les médias¹ ».

La notion de « fait religieux » est issue des sciences religieuses qui se développent dans le contexte de laïcisation du savoir propre à la III^e République. L'expression « fait religieux » s'impose quant à elle dans le vocabulaire scientifique au cours des années 1990 avec la publication d'un ouvrage dirigé par Jean Delumeau qui l'adopte pour titre et du rapport de Régis Debray sur l'enseignement du fait religieux. Elle caractérise une approche scientifique du religieux, considéré comme un fait social et historique englobant et va à l'encontre d'une représentation du religieux comme relevant uniquement d'une conviction privée. Le choix d'utiliser l'expression au pluriel manifeste la volonté d'échapper à toute essentialisation

1. Il est possible de revoir ces tables-rondes en ligne : [<https://faitsreligieuxetmedias.wordpress.com/videos-du-colloque/>], consulté le 17 octobre 2021.

des religions et de favoriser la transdisciplinarité². Cette expression a été reprise par des journalistes. Par exemple, Stéphanie Le Bars, spécialiste des questions de religions et de laïcité au *Monde* qui a animé de 2007 à 2014 le blog « Digne de foi. Éclairage sur le fait religieux et la laïcité », ou encore le site d'information « fait-religieux » créé en 2012 par Sophie Gherardi.

En 2000, Pierre Bréchon et Jean-Paul Willaime publiaient *Médias et Religions en miroir* pour encourager la confrontation des travaux de sociologues des religions et des médias. Il ressort de cet ouvrage que l'information sur les faits religieux relève principalement de deux catégories. La première porte sur l'actualité brûlante ; les faits religieux deviennent événements médiatiques, par les conflits dont ils sont porteurs : conflits violents, guerres, terrorisme, etc., mais aussi confrontations entre les évolutions sociétales et les traditions religieuses : euthanasie, procréation médicalement assistée, etc. La seconde catégorie relève de l'information attractive ou anecdotique, susceptible d'éveiller l'intérêt du public. Elle traite de personnalités charismatiques – les papes Jean-Paul II et François se prêtent parfaitement à ce jeu médiatique – ou porte sur des événements présentés sous l'angle du scandale ou de l'« exotisme » – sectes, affaires de pédophilie, vie monastique, guérisons miraculeuses, etc.

Il s'agissait de reprendre la question de la contribution des médias à la compréhension de la place des faits religieux dans la vie politique et sociale. Trois écueils se sont particulièrement dessinés. En premier lieu, une méconnaissance et une vision de la sécularisation de la société impliquent une certaine indifférence à ces sujets qui n'intéressent pas de manière spontanée. Très concrètement, il s'agit d'avoir à l'esprit, comme l'a fait remarquer Dominique Greiner, responsable éditorial « Religion » à *La Croix*, que ce journal généraliste, mais d'orientation catholique et qui fait une place importante à l'information religieuse, compte huit journalistes en charge de ces questions contre un seul pour *Le Monde* et *Le Figaro*. Il a également été question des biais d'appréhension du religieux véhiculés par les médias : d'une part, une sous-estimation de la place et du rôle du religieux dans la vie sociale, notamment une incapacité à penser un agir mu par le mobile religieux, d'autre part, un ethnocentrisme qui conduit à une incompréhension, voire à un jugement négatif, des formes de religiosité différentes de celles du catholicisme qui a longtemps imprégné la société française. Jean-François Mayer rappelle à ce titre combien son rôle de rédacteur en

2. À la fin du XIX^e siècle, Émile Durkheim a défini la religion comme « fait social ». En 1993, Jean Delumeau dirige un ouvrage intitulé *Le Fait religieux* (Paris, Fayard, 1993). Le rapport Debray (2002), dont le contexte immédiat est constitué par l'attentat du 11 septembre 2001, s'inscrit également dans une dynamique initiée treize ans auparavant par Philippe Joutard. Dès 1989, cet historien du protestantisme, recteur d'académie de 1989 à 1997, propose d'accorder une place plus importante aux religions dans les cours d'histoire, de géographie et de littérature. L'Institut européen en sciences des religions (IESR), créé en 2005 à la suite du rapport Debray et désormais Institut européen d'étude des religions et de la laïcité (IREL) utilise volontairement l'expression « faits religieux » au pluriel.

chef d'un site d'information religieuse, *Religioscope*, implique avant tout une « chasse à l'adjectif disqualifiant », soit l'évitement du prescriptif qui est de l'ordre du confessionnel. Enfin, ce que Sophie Gherardi a nommé des « pics névrotiques » et Jean-Louis Bianco des « fièvres médiatiques » ont été examinés sous l'angle de leurs conséquences sur la qualité de l'information. Le président de l'ancien Observatoire de la laïcité décrit l'emballement que suscite le traitement de l'islam en France. Cela a pu conduire à la propagation de « rumeurs », par exemple, le cas de jeunes filles dans le monde du sport qui auraient porté robe couvrante et gants. La focalisation sur les polémiques récurrentes du débat français rend également aveugle aux événements religieux eux-mêmes. Jean-Louis Bianco a ainsi fait part du manque de couverture, malgré un communiqué de l'Observatoire, de la publication d'un texte par les membres du Conseil français du culte musulman qui renfermait notamment une prise de position très concrète, qui fait directement écho aux polémiques qui émaillent les débats sur la situation de la laïcité : l'autorisation de consulter un médecin de sexe opposé³. Le corollaire de ce traitement « critique », au sens d'une crise perpétuelle, du religieux est l'absence du religieux ordinaire, celui des « jours normaux », dans les mots de Sophie Gherardi, les croyances religieuses pour elles-mêmes, la spiritualité intime des croyants, absente des médias selon le rapport de l'Observatoire des religions et de la laïcité portant sur la presse belge francophone, présenté par Jean-Philippe Schreiber⁴. Si, comme le note Cyril Lemieux, spécialiste de la sociologie des médias et de l'espace public, il revient aux journalistes de traiter avant tout les lieux problématiques de notre société, on peut néanmoins s'interroger sur la place du religieux comme objet culturel. Il s'agissait là d'une des questions de l'argumentaire du colloque qui n'a pas suscité de propositions de communication. La place du religieux au sein de l'information culturelle, notamment de la « vie des idées », devrait, nous l'espérons, faire l'objet de travaux à venir.

Selon Cyril Lemieux, la cause principale de ce défaut dans le traitement de cette chose complexe que sont les faits religieux, réside toutefois moins dans l'objet que dans le système journalistique contemporain lui-même, cela a été mentionné par l'ensemble des participants, c'est-à-dire à la difficulté pour les journalistes à défendre leurs normes professionnelles face aux normes de rentabilité. La concurrence conduit en effet à ces « pics névrotiques » décrits par Sophie Gherardi. De plus, elle impose des formats

3. C'est un des points très concrets de cette « Convention citoyenne des musulmans de France pour le vivre-ensemble » (section I, article 7) publiée en juin 2014 qui a pour enjeu principal d'affirmer la volonté de lutter contre la propagandation de l'extrémisme religieux dans le contexte des départs de musulmans de France pour l'État islamique. Disponible sur le site de l'Observatoire de la laïcité : [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2014/09/convention_citoyenne_des_musulmans_de_france_pour_le_vivre_ensemble.pdf], consulté le 22 août 2019.

4. Voir [<http://www.o-re-la.org/index.php/analyses/item/1476-un-sondage-orela/ipsos/le-soir/rtbf-les-belges-francophones-et-la-religion>], consulté le 31 août 2020.

de production et de diffusion qui conduisent à négliger les règles méthodologiques que s'imposent les professionnels. Le temps et les moyens de production extrêmement resserrés expliquent le fait de faire appel à une source unique, contraire à la règle usuelle de la polyphonie, de même que le recours à la parole des experts – notamment des chercheurs – qui constitue en quelque sorte une externalisation du travail d'enquête du journaliste. Mais, en étant contraints par l'exigence de rapidité, tant la source que l'expert peuvent être mal identifiés. Sur le plan de la diffusion, il importe que le journaliste propose un « angle » dès le début de l'élaboration du sujet : cela influe sur sa disponibilité à produire de l'information qui sortirait du cadre fixé. Ce sont ces normes organisationnelles quasi généralisées qui empêchent les journalistes de s'en tenir à leur éthique professionnelle. Jean-Louis Bianco, parmi d'autres, pointe un danger démocratique quand l'immédiateté exigée par la captation de l'audience conduit à la négligence de la vérification des faits. Valentine Zuber, chercheuse au sein de l'EPHE, avance quant à elle des défauts dans la transposition de la parole du chercheur sollicité en tant qu'expert : erreurs de citation, simplifications, négligence dans l'identification du chercheur. Jean-François Mayer résume par l'expression « tentation de la conflictualité » les choix de sujets, de titres ou d'illustrations qui se veulent provocants, quand bien même le travail de fond révèle la compétence du journaliste.

Aux causes qui relèvent de l'exercice du métier de journaliste dans le contexte contemporain s'ajouterait selon Jean-Louis Bianco ce mal particulier aux médias français : la confusion entre ce qui relève de l'éditorial et de l'établissement des faits. Cette tendance est particulièrement néfaste quand il s'agit de sujets tels que les faits religieux et la laïcité, qui soulèvent tant de discussions sensibles. Jean-François Mayer expose ainsi que nombre de journalistes, sans distinguer le droit et le débat, ont décrit la décision du Conseil d'État sur les parents accompagnateurs de sorties scolaires comme étant « contraire à la laïcité⁵ ».

La manière d'abord négative d'envisager le traitement médiatique des faits religieux a toutefois suscité des interventions émanant de journalistes eux-mêmes qui nuancent ce tableau homogène. Sophie Gherardi a ainsi dressé le constat d'un important effort médiatique de présentation de la laïcité visant à faire la part de sa réalité juridique et des conflits idéologiques qu'elle suscite, à mettre en avant la question de la liberté de conscience et non seulement celui de la neutralité de l'État, enfin à distinguer neutralité de l'État et droits et devoirs des citoyens. Lors de la table-ronde sur la place

5. À la suite de la circulaire du ministre de l'Éducation nationale, Luc Châtel, pour la rentrée 2012, le Conseil d'État saisi par des parlementaires avait jugé que l'État ne pouvait interdire aux mères qui accompagnent des sorties scolaires le port de tenues et de signes religieux, qu'elles n'avaient pas à être assimilées à des agents de la fonction publique, mais qu'elles étaient considérées comme des usagers du service public de l'Éducation.

et les représentations du religieux et de la laïcité dans les médias, Tareq Oubrou, à la suite de sa charge contre les *mass media* dans leur traitement de l'islam, a été interpellé par un journaliste, en formation aux faits religieux à l'IESR, qui lui a fait part d'un effort renouvelé d'enquête sur le religieux, notamment l'islam et sa diversité, et a pointé le danger de miner la confiance du public envers les journalistes. Interrogé par Sophie Gherardi, il a nuancé son propos et fait part de l'intérêt de nombreux journalistes pour sa présentation de l'islam et ses positions théologiques et juridiques.

L'externalisation de la production de l'information, notamment le recours à des chercheurs, dont le travail est financé par un service public de recherche, comme le rappelle Cyril Lemieux, pose en fait la question d'une collaboration entre chercheurs et journalistes qui est loin d'être installée. Valentine Zuber, historienne, sollicitée pour témoigner des relations compliquées entre médias et chercheurs, indique que ces derniers sont parfois requis uniquement pour pallier ce que le journaliste, pourtant compétent et bien informé, semble ressentir comme sa propre illégitimité. Peut-être cela traduit-il la conscience d'une défiance suscitée par les journalistes, au moins sur cette question. Dans le cadre de débats, il est entendu comme la *doxa* qui surplombe les opinions divergentes – ce qui questionne cette fois-ci le statut de la parole du chercheur, qui, si elle diffère de l'opinion et de la conviction réfléchie pour donner à comprendre l'ensemble des convictions possibles et leurs motivations, ne saurait être dépourvue de subjectivité dans cette présentation. Il est remarquable que les chercheurs se trouvent également placés dans la position contraire. Ils sont invités à s'exprimer à plusieurs, mais par conséquent, plus brièvement, comme si donner la parole à un seul d'entre eux n'était pas pertinent. La présence des experts à la télévision soulève quant à elle moins de questions qu'elle ne pose de véritables problèmes. La parole du chercheur est nivelée au sein d'une « agora pseudo-démocratique des opinions, même les plus absurdes, censés s'entrechoquer » pour divertir le spectateur. Le chercheur affronte alors un double défi : ne pas renvoyer l'image du professeur ennuyeux ni ne paraître ambigu en tentant de ne pas être univoque. Cyril Lemieux a rappelé que placé devant cette situation, le rôle du chercheur, dont la parole sera extrêmement restreinte, est avant tout de tenter de remettre en question une idée reçue, ce qui implique un effort de formulation qui doit faire mouche. Si Valentine Zuber reconnaît la nécessité de la diffusion de la recherche, qui demande un effort de la part du professionnel, elle pointe également les dangers que celle-ci fait courir au chercheur, quand elle n'est pas considérée comme un enjeu citoyen, mais professionnel. Le chercheur se fait alors « publiciste », au risque de cesser d'être chercheur.

Notons que plusieurs initiatives émanant du monde de la recherche ou s'appuyant sur ses compétences ont déjà vu le jour, sans toutefois qu'un modèle économique de production de l'information semble se dessiner

dans le contexte français actuel. Le site fait-religieux, fondé en 2012, a dû fermer en 2015. Sophie Gherardi, journaliste spécialisée dans l'international et la vie des idées, Jean-Luc Pouthier, historien, enseignant et journaliste, s'étaient inspiré de deux modèles américains, *Religious News Service* et *Religion Dispatches*⁶, plus éditorial. Il s'agissait pour elle tant de susciter l'intérêt pour le sujet religieux que de pallier les écueils propres au traitement des faits religieux par les médias français.

Jean-François Mayer, qui a également eu une trajectoire journalistique et académique, a créé le site *Religioscope*⁷ en 2002 lorsqu'il enseignait la science comparée des religions à la faculté des Lettres de l'université de Fribourg. Le site fonctionne uniquement sur les contributions des chercheurs, et en premier lieu de son fondateur. Il lie informations macro et micro, avec une appétence pour ces dernières qui paraissent anecdotiques alors qu'ils révèlent des phénomènes importants de la vie religieuse contemporaine. L'article qui a longtemps été le plus lu de *Religioscope* évoque les juifs d'Ouganda, un groupe né au début du xx^e siècle⁸. Il permet de penser une multitude de sujets : les circulations du religieux dans un monde globalisé, l'identité juive en lien avec l'État d'Israël et la pluralité des courants du judaïsme, les relations inter-religieuses, l'acceptation de homosexuels par les religions monothéistes, en particulier, en Afrique noire, etc. Jean-François Mayer raconte rêver d'une agence francophone spécialisée sur les faits religieux, rêver seulement car il affirme que ce projet n'aurait pas de viabilité économique, à l'heure actuelle⁹.

Jean-Philippe Schreiber est le fondateur d'Orela, l'Observatoire des religions et de la laïcité¹⁰ qui propose une revue de presse quotidienne et des analyses par des chercheurs du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL) et d'autres universités européennes ainsi que de très nombreuses coupures de presse.

La formation des journalistes sur ces questions a également suscité divers projets. Jean-François Mayer a initié *via* l'Institut religioscope, fondé en 2007

6. Le premier à cette adresse : [https://religionnews.com/] et le second à celle-ci : [http://religiondispatches.org/], consulté le 22 août 2019.

7. [https://www.religion.info/], consulté le 22 août 2019.

8. Jean-François Mayer revient sur l'article de 2002 et sur les « juifs d'Ouganda » dans un article de 2017 à ce lien : [https://www.religion.info/2017/01/02/juifs-noirs-en-ouganda-une-annee-marquante-pour-les-abayudaya/], consulté le 22 août 2019.

9. En plus du travail concernant les médias, Jean-François Mayer a plus largement œuvré à la diffusion de la recherche sur les questions religieuses. Il a codirigé au Cerf dans les années 1980 la collection de poche « Bref » qui devait notamment être proposée dans la grande distribution. Dès 1988, il y a publié un ouvrage susceptible d'intéresser et important pour informer le grand public : *Le Réveil de l'islam* de Roger du Pasquier. Il a également été le rédacteur en chef associé de la newsletter mensuelle *Religion watch*, qui recensait colloques et revues sur les faits religieux. Créée en 1985, elle a été publiée sous les auspices de l'institut Religioscope entre 2008 et 2013. Le site est à cette adresse : [http://www.religionwatch.com/]; les archives à celle-ci : [https://www.rwarchives.com/about/], consulté le 22 août 2019.

10. [http://www.o-re-la.org/], consulté le 22 août 2019.

dans le prolongement du site, une formation de journalistes de Suisse, d'Égypte et du Soudan¹¹, le programme étant coordonné par deux universitaires, l'une de l'université de Fribourg, l'autre du Caire. L'école de journalisme de Sciences Po a mis en place un module facultatif au sein duquel Éric Vinson, chercheur et journaliste, a enseigné. Rappelons également que l'Observatoire de la laïcité a initié des rencontres avec des journalistes. À l'occasion du colloque « Les médias, la laïcité » organisé par l'Observatoire et le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) le 24 janvier 2018¹², Jean-Louis Bianco a indiqué que l'Observatoire se voulait un « service public de la laïcité » et qu'il était à ce titre disponible pour répondre à toute interrogation de la part des journalistes sur les questions de laïcité et de gestion des faits religieux. Il a également invité la presse à le suivre lors de déplacements, lui ou le rapporteur général Nicolas Cadène, pour se rendre compte de ce qu'est « la laïcité en pratique », et par là s'éloigner des rengaines polémiques pour cerner les enjeux de terrain, tels qu'ils sont formulés par les fonctionnaires, travailleurs socio-éducatifs, etc., rencontrés par l'Observatoire.

Comment envisager une collaboration au long cours entre chercheurs et journalistes ? Avant de présenter des éventuelles pistes de collaboration, il est nécessaire de revenir sur la distinction entre les deux domaines. Éric Vinson rappelle la nécessité professionnelle de la concision, qui est au cœur du travail du journaliste, et impose ainsi une certaine simplification, qui ne doit basculer ni dans le simplisme ni dans l'erreur. Dans le même ordre d'idée, Cyril Lemieux insiste sur le fait qu'il revient au journaliste de rendre attrayant des sujets qui ne le sont pas d'emblée. Concision et séduction, là résident deux exigences propres à la pratique journalistique, qui diffèrent de celles du chercheur, et dont chacun doit avoir conscience en vue d'une collaboration efficiente.

Cyril Lemieux insiste sur l'aide que le chercheur peut apporter au journaliste en amont de son travail, dans l'identification de sources multiples d'information, soit de sources et de « contre-sources », notamment pour briser les « écrans » dressés par la communication, à laquelle les institutions de nature religieuse ont aussi recours, et dans la détermination d'angles pertinents. Plus généralement, il incombe au chercheur de faire apparaître aux journalistes, et ainsi à un large public, l'hétérogénéité des différents groupes religieux, les critiques internes des institutions ou des discours dominants, les conflits. Cyril Lemieux ajoute également qu'il est de la responsabilité des citoyens, et parmi eux, en première ligne, des chercheurs, de déployer une critique laïque du travail journalistique sur ces sujets, bien distincte d'une critique confessionnelle qui se limiterait à déplorer « son » traitement médiatique.

11. Voir sur le site : [<http://mediareligion.com/>], consulté le 22 août 2019.

12. [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/02/synthese_du_colloque_medias_et_laicite.pdf], consulté le 22 août 2019.

Les contributions de cet ouvrage reprennent ces diverses thématiques, selon trois parties. La première, intitulée « Enjeux de pouvoirs, de représentation et d'identités : les "nouvelles" modalités du traitement médiatique des faits religieux », regroupe les articles de Stewart Hoover et de Mia Lövheim. Le premier propose une vision englobante des enjeux qui sous-tendent les rapports entre faits religieux et médias, encourageant à un élargissement des perspectives traditionnellement adoptées par les chercheurs. Il insiste sur six facteurs (non répertoriés dans l'ordre exposé dans l'article) qui complexifient la relation entre les deux entités, particulièrement depuis le début du XXI^e siècle et le développement de l'« âge digital » :

- les religions ne se définissent plus seulement par leur doctrine, par leurs institutions, leur histoire, mais également par leur image ;
- elles sont donc à la fois des mouvements et des représentations médiatiques ;
- pour exister dans notre société de la modernité avancée, leur présence dans les médias est devenue incontournable ;
- la médiatisation des religions suppose que rien ne peut rester de l'ordre du privé « institutionnel », comme l'attestent les abus sexuels récemment révélés dans l'Église catholique ;
- les religions sont de plus en plus vigilantes quant à l'image que les médias véhiculent à leur sujet et elles participent souvent elles-mêmes aux représentations médiatiques diffusées partout dans le monde ;
- ces images importent parfois davantage que les éléments constitutifs des confessions, représentations sur lesquelles s'appuient de façon croissante les mouvements identitaires très présents aujourd'hui en Europe comme aux États-Unis.

Stewart Hoover invite enfin les chercheurs à s'intéresser davantage à l'origine et à la façon dont la connaissance des religions est produite, plus qu'au contenu-même de ce qui est communiqué à leur propos. L'article de Mia Lövheim s'interroge d'une part sur la réalité d'un traitement médiatique dit croissant des faits religieux ; d'autre part sur leur présentation comme question sociale significative. Elle fonde son analyse sur une comparaison entre des articles de presse issus de journaux nordiques, britanniques et italiens. La sociologue des religions se questionne plus largement sur la visibilité nouvelle conférée aux religions, en tant que signe d'une post-sécularisation ou d'une simple médiatisation renforcée. Elle insiste sur l'image construite des religions par les médias et à l'inverse sur l'utilisation voire l'instrumentalisation de ces derniers par les mouvements religieux. Elle souligne enfin la place centrale occupée par l'islam dans les débats médiatiques et par son impact sur les fondements identitaires et culturels des nations européennes.

La deuxième partie de l'ouvrage porte sur « Im/partialité journalistique et choix éditoriaux : un traitement médiatique engagé? ». Elle regroupe les

contributions d'Ekaterina Grishaeva, Lauren Bakir, Lélia Nevert et Camila Arêas. Elle s'interroge sur la traduction médiatique du fait religieux, sur les choix éditoriaux opérés, sur la liberté dont bénéficient les médias dans le traitement de cette actualité spécifique. Ekaterina Grishaeva propose tout d'abord une enquête sur les médias en Russie à partir d'une comparaison entre les représentations de l'Église orthodoxe selon qu'elles proviennent de chaînes télévisées officielles ou de sites Internet ; la différence des propos véhiculés s'explique à la fois par les spécificités propres à ces médias, mais également par le climat politique du pays. La télévision officielle reprend sans surprise une image de l'orthodoxie fidèle à celle souhaitée par le pouvoir, qui voit en cette religion un soutien à sa politique et un vecteur d'unification du pays ; les sites Internet étudiés s'en distancient davantage, leurs rédacteurs étant pour l'essentiel membres de l'opposition. La contribution de Lauren Bakir, docteure de l'université de Strasbourg, interroge quant à elle le traitement médiatique de la loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public du 11 octobre 2010. Elle souligne les distorsions entre le contenu du texte juridique et le compte-rendu journalistique qui en est fait dans la presse française. La chercheuse relève des amalgames, des confusions et une dénaturation du débat, les médias assimilant cette législation à l'objectif politique initial de celle-ci, à savoir l'interdiction du voile intégral. Elle insiste ainsi sur la vigilance à adopter face à un traitement médiatique des faits religieux susceptible d'être biaisé et sur l'impact de celui-ci sur l'opinion. L'article de Lélia Nevert propose une comparaison entre presse française (à travers le journal *Libération*) et presse québécoise (à partir du quotidien *Le Devoir*), au regard de leur traitement des caricatures de Mohammed publiées en 2005 au Danemark. Son étude met en lumière que l'analyse distincte d'une même actualité traduit la divergence d'appréhension de celle-ci dans les deux pays analysés, le quotidien québécois valorisant la dimension religieuse de la crise alors que *Libération* met davantage en valeur les enjeux sociaux et juridiques de celle-ci. Son travail porte sur les images sélectionnées par les médias dans le traitement de ce fait religieux, de même que sur les acteurs mis en avant dans ces articles. Camila Arêas, enfin, questionne la « mise en scène » et le « récit » médiatique d'un fait spécifique, « l'affaire de la burqa » qui traverse le débat public en 2010. À partir d'une étude des images sélectionnées par la presse et d'une analyse discursive de l'énonciation journalistique, elle répond à la question posée en première partie par Mia Lövheim, considérant que la visibilité accrue dont bénéficie l'islam dans la presse française n'est pas tant un signe du retour du religieux, mais reflète davantage une visibilité plus forte de cette religion, portée notamment par le traitement médiatique de celle-ci.

La troisième partie de l'ouvrage regroupe les travaux de Tim Jensen et de Muriel Guittat-Naudin, de même qu'une proposition conjointe de Konstantinos Eleftheriadis et de Pietro Castelli Gattinara. Elle s'intitule

« Journalistes, experts, société civile, politiques : les multiples acteurs du traitement médiatique des faits religieux ». Les contributions s'interrogent sur la place, le rôle et les visées des interventions des différents acteurs dans les médias, sollicités ou non par la presse. Les contributions de Tim Jensen et de Muriel Guittat-Naudin se concentrent sur les experts et questionnent les finalités et l'ambivalence de leurs interventions dans les médias, de même que la réception parfois critique de celles-ci. Tim Jensen, tout d'abord, livre un témoignage personnel de critiques tenues à son encontre à la suite d'une analyse présentée dans la presse de « l'affaire » des caricatures danoises. Sa contribution révèle la frontière parfois poreuse des interventions d'experts, oscillant entre objectivité et analyse engagée. L'étude de Muriel Guittat-Naudin porte quant à elle sur l'impact de l'intervention d'historiens dans « l'arène médiatique », s'interrogeant sur une éventuelle participation de ceux-ci à une instrumentalisation de l'histoire par les médias. Elle fonde son étude sur les analyses d'historiens diffusées dans la presse à la suite des films *Le Vicaire* et *Amen*, mettant en lumière le silence de Pie XII et son attitude ambiguë face au nazisme et au fascisme durant la Seconde Guerre mondiale. Enfin, l'étude de Konstantinos Eleftheriadis et de Pietro Castelli Gattinara se concentre sur les multiples acteurs des débats menés sur l'islam dans le journal *Le Monde*, à la suite des attentats de *Charlie Hebdo*. Ils relèvent que ces échanges ont été dominés dans un premier temps par les acteurs institutionnels (gouvernement et partis politiques), puis par la suite par les journalistes eux-mêmes, enfin par des organisations religieuses et d'extrême droite. Concernant cette dernière, ils s'interrogent sur la légitimité que lui confèrent les médias dans ce débat, bénéficiant d'une visibilité dont elle ne dispose pas pour d'autres questions relayées par la presse, et favorisant dès lors son analyse des risques présentés par l'islam pour la République française.

Notons pour conclure ce propos introductif qu'un des axes proposés pour ce colloque n'a été traité que de manière marginale : la terminologie utilisée dans les médias pour qualifier les faits religieux. Nous invitons ainsi les chercheurs à se pencher sur l'emploi de termes tels que modéré, sectaire, intégrisme, fondamentalisme, ultra-orthodoxie, etc. Si les analyses d'images ont été nombreuses et approfondies, celles sur le vocabulaire restent à élaborer. Éric Vinson propose d'envisager un triptyque de clercs au sein duquel se jouent le discours sur le religieux, un conflit de cléricatures en quelque sorte : les clercs au sens propre, les clercs de Julien Benda, les intellectuels, parmi lesquels les universitaires et les « nouveaux clercs » au sens de Régis Debray, les journalistes. La question sémantique, par excellence, dépasse celle des médias pour concerner l'ensemble des citoyens qui composent une société démocratique. Ces derniers, et en premier lieu les médias grâce à leur large audience, portent une responsabilité très forte, concernant ce que le même Éric Vinson nomme les « pièges du langage ». Il donne l'exemple

de l'emploi si peu circonscrit de « radical » et de « radicalisation ». On doit en effet noter qu'ils sont usités tant pour désigner une pratique religieuse ordinaire – manger halal au quotidien, mais dans le cadre de l'institution scolaire publique – et le passage à l'acte meurtrier. Un autre exemple, cher à Éric Vinson, est le couple « croyants-incroyants », qui suggère un fort antagonisme et efface la présence dans la société et chez les individus de l'agnosticisme, du scepticisme, du « bricolage » spirituel. Ajoutons à notre tour précisément l'interrogation autour du terme de « clergé » relancée par la controverse sur l'appel des signataires de la tribune dédiée au nouvel antisémitisme à organiser un Vatican II de l'islam. Nombre de commentateurs ont alors répété en boucle le *topos* de l'absence en islam sunnite d'un « clergé », comme s'il n'y existait aucune autorité religieuse¹³ – théologiens et juristes mondialement lus et écoutés, notamment *via* les chaînes satellitaires; instances de décisionnaires, en premier lieu, l'université El Azhar du Caire – et surtout comme si le religieux était figé et ne se forgeait pas quotidiennement, comme s'il n'était pas un objet journalistique mais uniquement historique.

13. Voir sur ce point le récent ouvrage dirigé par AVON Dominique, *Faire autorité. Les religions dans le temps long et face à la modernité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.